

# Formules et procédés utiles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

heures, le lait est déclaré impropre.

Tous les mois, les laitiers doivent donner la liste de leurs vaches, avec l'âge et la race, la nourriture, la boisson, la qualité de l'eau servant au lavage ; et ils ne peuvent vendre le lait dans les quinze derniers jours de la gestation ou les cinq jours qui suivent la délivrance.

La première punition pour manque à ces prescriptions est de 250 francs ; la seconde de 1,200 francs ; la troisième de 2,500 francs. La licence est révocable dès la première amende, mais elle est obligatoire à la troisième. Et la prison est accordée de façon très large.

Il est certain que le mauvais lait est un poison pour les enfants et que c'est un crime de vendre du poison.

---

## FORMULES ET PROCÉDÉS UTILES

**Pommade pour les soldats et les chasseurs.** — Les marches forcées, surtout quand la chaussure est un peu défectueuse, n'a pas été brisée et est restée humide, amènent facilement des ampoules. Pour prévenir leur irritation, le répertoire de pharmacie donne la formule suivante : savon, 50 grammes ; suif, 50 grammes ; alcool camphré, 25 grammes ; vinaigre, 25 grammes. On prévient l'ulcération de l'ampoule par un autre moyen. Pour la cloque, avec une aiguille passée à la flamme d'alcool, laisser doucement écouler le liquide et, après avoir retiré l'aiguille, enduire de vaseline boriquée au dixième.

**Breuvage hygiénique.** — Formule du Dr Gilles de la Tourette pour les ouvriers des chantiers de l'Exposition en 1900.

Pour un litre d'eau :

Acide citrique. . . . 0 gr. 50

Glycérine. . . . . 0 gr. 50

Teinture de gentiane 1 gr.

Cette boisson revient à quelques centimes le litre et elle est très désaltérante.

**Nettoyage, blanchiment des éponges.** — Par l'usage, les meilleures éponges s'altèrent et contractent à la longue une couleur brune, quelquefois noirâtre. On les entretient propres en les savonnant fréquemment. Pour les blanchir il faut les tremper dans une eau bien chaude, sans être bouillante, où l'on a fait dissoudre du sel d'oseille (oxalate de potasse) ; la quantité de sel doit être proportionnée au poids des éponges ; on en met une pincée pour une petite éponge, deux pour une moyenne ; 30 gr. pour une quantité d'éponges pesant un demi-kilo. On les agite et on les presse fortement dans cette eau ; après quoi on les rince soigneusement à l'eau pure.

Un moyen très simple de faire absorber l'huile de ricin sans dégoût, consiste à la délayer avec un jaune d'œuf, à en faire en un mot une mayonnaise. Ajoutez-y un parfum quelconque, vanille, oranger, eau de laurier-cerise et un peu de sucre. On croit boire un « lait de poule ».